

Une publication de Holstein Canada offrant des nouvelles instructives, intéressantes et actuelles.



L'excellence d'élevage récompensée

Nominations des Maîtres-éleveurs 2012



Découvrez le profil des finalistes dans le livret de la Vache de l'année 2012 figurant dans ce numéro d'Info Holstein.

4 options s'offrent à vous pour voter pour votre vache favorite :

- 1) Postez votre bulletin de vote détachable et préaffranchi que vous trouverez dans le livret de la Vache de l'année 2012
- 2) Télécopiez votre bulletin
- 3) Envoyez votre vote par courriel à l'adresse **cowoftheyear@holstein.ca** (n'oubliez pas d'indiquer votre préfixe!)
- 4) Votez à partir de votre compte confidentiel de services en ligne Holstein Canada

Vous avez jusqu'au 29 mars pour voter, alors DÉPÊCHEZ-VOUS!



Février - mars 2013 Numéro 120

direction

Rédactrice Christina Crowley Chef de la Ann Louise Carson

Conseil d'administration

Président Glen McNeil, Ont. 519 524-4696 heaholme@hurontel.on.ca

et président du 604 557-1769 conseil

Vice président Richard Bosma, C.-B. rjbosma@hotmail.ca

> Ron Boerchers, Sask. et Man. 204 447-2047 rainyridge@mymts.net

John W. Buckley, Ont. 705 324-4017 jkbuckley@live.com

Robert Chabot, Qc 418 596-2230 rchabot@genibeq.com

Elyse Gendron, Qc 450 265-3147 e.gendron@xittel.ca

Mario Perreault, Qc 450 839-7190 vieuxsaule@satelcom.qc.ca

Orville O. Schmidt, Alb. 780 986-5746 southrisegen@yahoo.ca

Ron Sleeth, Ont. 613 353-2475 eilevale@kingston.net

Harry Van Der Linden, Atlantique 902 863-3063 linden@ant.eastlink.ca



Holstein Canada

Conception par Blueprint Agencies inc. 10, avenue Scott, Paris ON 519 442-1242

Imprimé au Canada par BECK'S PRINTING 75, rue Empey, Brantford ON



EN COUVERTURE: La famille Ricka de Chilliwack (C.-B.), sous le préfixe Brooknook, est l'un des 21 Maîtres-éleveurs récompensés par Holstein Canada en 2012 pour leur excellence d'élevage. John et Colleen Ricka sont ici avec leurs fils Mark et Jason et leurs familles pour célébrer leur première plaque de Maîtres-éleveurs.



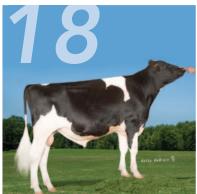


Table des matières

- Lauréats des bourses d'études 2012 Leurs profils et session de questions/réponses
- Service à la ferme. une partie intégrante de nos activités
- TOP 10 des raisons de participer au Congrès national Holstein 2013
- 17 Le génotypage mâle accessible aux éleveurs canadiens

par la chef de la direction de Holstein Canada, Ann Louise Carson

À votre écoute

J'ESSAIE - MAIS J'AVOUE QUE JE N'Y ARRIVE PAS

TOUJOURS – de respecter la théorie des 'deux oreilles et une seule bouche'. Il est effectivement deux fois plus important d'écouter que de parler. Aux nombreux membres qui m'ont beaucoup aidé en répondant à ma question « Avez-vous des conseils à me donner alors que je commence mon parcours chez Holstein Canada? » – je leur dis MERCI!

Chaque fois qu'ils visitent des fermes ou participent aux événements de l'industrie, le personnel et le conseil de Holstein Canada sont toujours à l'écoute. Chères à mon cœur sont certaines des « perles » que les membres ont partagées avec nous en répondant à la question : « Que faisons-nous de bien et que pouvons-nous améliorer pour répondre aux besoins des membres en constante évolution? »

Alors que vous nous lisez, les membres du conseil et l'équipe de gestion de Holstein Canada sont en pleine effervescence et participent aux AGA des sections, qui représentent une occasion fantastique de rencontrer et d'écouter les membres avant l'AGA de Holstein Canada du mois d'avril. Le processus entourant les Statuts et les discussions qui en découlent incarnent la démocratie à son meilleur! Ne trouvez-vous pas fantastique qu'un membre

local puisse soumettre un sujet à discussion dans son club, puis à la section et, s'il est adopté, à l'AGA de Holstein Canada? Un membre – VOUS y compris – peut faire avancer les choses pour en faire bénéficier les autres membres partout au Canada.

Holstein Canada est une association ancrée au niveau local et nous allons continuer à vous consulter et à écouter ce que vous avez à dire! Nous ne pourrons pas satisfaire toutes les demandes, car les changements touchent énormément de personnes, mais croyez-moi, si nous voyons des sujets revenir de manière régulière et ayant un effet bénéfique sur la majorité des membres et sur notre industrie, nous allons nous en occuper!

À l'avenir, discuter avec nous sera encore plus facile! Au cours des derniers mois, les membres nous ont demandé de nous renseigner sur la mise à disposition d'un numéro sans frais. Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'à compter du 1er mars 2013, vous pourrez nous contacter gratuitement au 1 855 756-8300. Nous savons que nombre d'entre vous connaissent déjà notre numéro de téléphone par cœur – il vous suffit alors de vous rappeler que nous sommes ouverts de '8h du matin à 5h du soir, 5 jours semaine' – et vous vous souviendrez facilement de notre nouveau numéro!



LA CRÈME DE LA CRÈME

Holstein Canada dévoile le nom des 6 lauréats des bourses d'études





Brittney Schurmann - Abbotsford (C.-B.)

ÉTUDES

Université de la Saskatchewan - baccalauréat ès sciences agricoles : majeure en Science animale; mineure en Techniques agricoles, diplômée en 2011 - Maîtrise (Nutrition des ruminants)

PARTICIPATION AU PROGRAMME DES **JEUNES** Membre 4-H (10 ans), Classique Western Canadian (5 ans), membre de l'équipe laitière de l'Université et des jeunes agriculteurs de la Saskatchewan

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE Schurstar Dairy Inc. (ferme familiale), WestGen, ferme laitière de l'Université de la Saskatchewan

IMPLICATION À LA **FERME** Traite, alimentation des veaux, gestion de la sélection, gestion de l'enregistrement des vêlages

CHOIX DE CARRIÈRE Être propriétaire d'une entreprise indépendante de conseil en nutrition laitière, rester impliquée dans la ferme familiale au travers de la sélection, des expositions, et de l'amélioration du système d'alimentation

PRIX/HONNEURS

High Aggregate Award (2001-2006), Prix d'excellence en planification des affaires de FAC



Ron Groen - Teeswater (Ont.)

ÉTUDES Institut de technologie agricole de la Michigan State University – Programme de régie des troupeaux laitiers. À l'automne 2013, envisage de suivre le diplôme de gestion de l'entreprise agricole de MSU

PARTICIPATION AU PROGRAMME DES **JEUNES**

Participe à de nombreux sports d'équipe, y compris le ski nordique et le soccer, à Dairy Sense, et à l'initiative Cultivons l'avenir

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Dalvis Farms (ferme familiale), Visser Farms en Californie, Michie Farms

IMPLICATION À LA Soins journaliers aux vaches fraîches et malades, gestion des aspects non-financiers de la ferme, la traite, l'alimentation, le suivi des gestations, les décisions de réforme,

CHOIX DE CARRIÈRE Être propriétaire et gérant de Dalvis Farms, une fois avoir voyagé

PRIX/HONNEURS Premier du défi innovation laitière pour les jeunes de Progressive Dairy Operators



Jennifer Charlton - Brantford (Ont.)

ÉTUDES Collège d'agriculture de l'Ontario de l'Université de Guelph – baccalauréat (Agr.) en Science animale

PARTICIPATION AU PROGRAMME DES **JEUNES**

Membre 4-H (9 ans), équipe du comté de Brant à la Royale (5 ans), Classique laitière 4-H TD, équipe des juges de l'Université de Guelph, des Junior Farmers, de la société agricole de Paris

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Charbend Farms, substitut à la traite, assistante agronome chez Cargill, assistante vétérinaire chez la Clinique vétérinaire de Paris

IMPLICATION À LA FERME

Traite et alimentation des vaches, génisses et veaux, soins aux animaux malades, nettoyage des animaux et de la ferme, préparation des animaux pour les photos ou les expositions

CHOIX DE CARRIÈRE S'intéresser à la nutrition laitière ou à la génétique avant de revenir chez elle et lancer son propre troupeau

PRIX/HONNEURS

Cours d'insémination artificielle, Reine des labours 2009, membre de l'équipe vainqueur de la compétition des vachers de la Classique laitière 4-H TD de la Royale 2012



Pier-Olivier Lehoux - Saint-Elzéar (Qc)

ÉTUDES Institut de Technologie Agroalimentaire

PARTICIPATION AU PROGRAMME DES JEUNES

Membre de l'AJRQ, de la vente Expo-Poc, du comité socio-culturel de son école. Volontaire, Fondation Audrey Lehoux Inc. Membre du jury d'une organisation laitière. A participé à la Royale pour la 13° fois en 2012. Joue au hockey, au football et est arbitre de soccer.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Lehoux Holstein, Lewisdale Holstein. A préparé les animaux pour 22 expositions différentes au Canada, aux É.-U. et en France. A également apporté son aide lors de ventes partout au Canada.

IMPLICATION À LA FERME

Alimentation du troupeau, santé des veaux, traite, soins aux vaches malades, aide au vêlage, ramassage de cailloux, travail aux champs

CHOIX DE CARRIÈRE

Reconnaît la valeur de travailler à l'extérieur de la ferme mais au sein de l'industrie, ce qu'il envisage de faire avant de retourner chez lui pour reprendre la ferme avec sa sœur avec pour but que Lehoux

remporte une seconde plaque de Maître-éleveur.

PRIX/HONNEURS Médaille de la fondation du mérite scolaire, Prix projet éducatif



Mathieu Rouleau - Saint-Chrysostome (Qc)

ÉTUDES Collège MacDonald de l'Université McGill – Gestion et exploitation

PARTICIPATION AU PROGRAMME DES JEUNES

Membre 4-H (13 ans), échanges 4-H canadiens (3 fois), président des 4-H du Québec (2 ans), vice-président de la compétition de jugement MacDonald, trésorier des étudiants de CRV

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE Ferme Rouleau Enr. (ferme familiale), CIAQ – Semex, Gelnhaven Farms, substitut à la traite, présentation d'animaux dans l'arène,

meunerie Gérard Maheu

IMPLICATION À LA FERME

Sélection des taureaux, tonte, alimentation, aide au vêlage, enregistrement des génisses, ventes d'animaux, réforme d'animaux, travail aux champs, rotation des récoltes, budgets financiers

CHOIX DE CARRIÈRE

Reprendre la gestion de la ferme familiale, sensibiliser les gens à l'agriculture pour qu'ils réalisent d'où provient leur nourriture

PRIX/HONNEURS

Lauréat de la médaille du jubilé de diamant d'Elisabeth II, Prix de La Financière Agricole du Québec, Prix de leadership, Juge de l'année des 4-H du Québec, Prix de l'union des étudiants pour sa contribution à la vie scolaire



Rianne Dykstra - Moncton (N.-B.)

ÉTUDES Collège agricole de la Nouvelle-Écosse – 2 ans, programme pré-vétérinaire

Collège vétérinaire de l'Atlantique – 2^e année, docteur en médecine

vétérinaire

PARTICIPATION AU PROGRAMME DES JEUNES

Membre 4-H (13 ans), école de jugement de l'Atlantique, club bovin, club de reproduction animale, équipe royale de la Nouvelle-Écosse

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Butternut-Hill Farms (ferme familiale), Leighside Farm, Goldenflo Holsteins

IMPLICATION À LA FERME

Traite, gestion sanitaire, alimentation des vaches, génisses et veaux, travail aux champs, préparation des vaches pour la classification et les expositions, présentation d'animaux, préposée à l'étable des jeunes veaux, traitement de la mastite

CHOIX DE CARRIÈRE

Vétérinaire boyine avec pour ambition de faire des transferts d'embryons

PRIX/HONNEURS

Prix universitaire atlantique du Collège agricole de la Nouvelle-Ecosse Prix du choix des membres – Club 4-H. cours d'insémination artificielle

LES FUTURS LEADERS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE NOUS DONNENT LEUR AVIS SUR TOUT, DE L'AVENIR DE L'AGRICULTURE À LA GRANDE CHAMPIONNE QU'ILS CHOISIRAIENT D'ÊTRE

À L'AVENIR, QUELLE SERA VOTRE **CONTRIBUTION POUR UNE MEILLEURE** INDUSTRIE LAITIÈRE?

BRITTNEY J'ai bon espoir que mes recherches sur l'évaluation des changements du rumen lorsque le régime des bovins laitiers est modifié (modélisation des vaches laitières pendant la période de transition) aideront l'industrie à mieux comprendre la nutrition des bovins laitiers, facilitant ainsi la formulation des rations à la ferme.

JENNIFER J'espère aider d'autres éleveurs à améliorer leurs troupeaux au travers d'une meilleure nutrition, pour que leurs exploitations soient plus rentables et écologiquement durables. J'espère aussi faire partie de l'industrie, en aidant à l'améliorer grâce à la sélection de bétail de qualité pour faire avancer mon troupeau et les autres, sur le plan de la conformation et de la production.

QUI ADMIREZ-VOUS LE PLUS D'UN POINT DE VUE PROFESSIONNEL? **POURQUOI?**

RIANNE J'admire tous les Maîtres-éleveurs. Pas un plus que les autres. J'aime beaucoup l'idée d'avoir élevé soi-même d'excellentes vaches. Je pense qu'on peut tous acheter une excellente vache et l'accoupler avec les taureaux populaires du moment pour avoir une belle fille, mais ce sont les personnes qui ont débuté avec une vache moyenne et qui ont pris le temps de sélectionner le meilleur taureau pour venir complémenter ses caractères et avoir ainsi une meilleure fille. Ce sont ces personnes-là qui démontrent un vrai talent et de la détermination.

MATHIEU La personne que j'admire le plus est mon père. Cela fait longtemps qu'il est très impliqué dans le développement et le futur de la race Holstein. En tant qu'éleveur et propriétaire de ferme familiale, il contribue chaque jour à l'amélioration de la race. Mon père m'a appris à aimer ce que je fais et à être heureux.

RON La personne de l'industrie laitière que j'ai rencontrée, qui m'inspire et qui a eu le plus d'influence sur moi est Brian Schaap. Brian est un producteur qui possède des exploitations laitières en Californie et au Texas. Lorsque je travaillais à ses côtés, il est devenu évident pour moi que la difficulté de gérer un grand troupeau dépend de la personne qui en est responsable.

À CE JOUR, QUELLE EST L'EXPÉRIENCE **DONT VOUS AVEZ LE PLUS APPRIS? QUELLES LEÇONS EN AVEZ-VOUS TIRÉES** ET POURQUOI CELA A-T-IL EU UNE **INFLUENCE SUR VOUS?**

PIER- L'expérience dont j'ai le plus appris est l'été que **OLIVIER** j'ai passé sur l'Île-du-Prince-Édouard. J'ai appris énormément en voyant la façon de faire de plusieurs éleveurs reconnus mondialement. J'en ai retenu que ce n'est pas parce qu'on possède de bonnes vaches qu'il faut s'arrêter, il faut toujours essayer de faire mieux.

MATHIEU

Je dirai que l'expérience dont j'ai le plus appris est mon stage d'été au CIAQ que j'ai passé sur la route avec les analystes de progéniture et aussi au bureau. Cette expérience a été très marquante pour moi car elle m'a aidé à comprendre l'aspect logistique de l'industrie.

BRITTNEY À ce jour, mon expérience la plus enrichissante est les 4-H dont j'ai été membre pendant 10 ans. J'y ai acquis des compétences pratiques – la prise de parole en public et apprendre à travailler seule et en équipe – et me suis fait des amis pour la vie. Mes contacts ont abouti à des emplois d'été pendant mon éducation postsecondaire, et continueront de me servir dans ma carrière au sein de l'industrie laitière. Et se faire des amis pour la vie n'a pas de prix.

SI VOUS POUVIEZ ÊTRE UNE GRANDE CHAMPIONNE DE LA ROYALE, QUI **SERIEZ-VOUS ET POURQUOI?**

RIANNE Rainyridge Tony Beauty. Parce que c'était une vache très mature lorsqu'elle a gagné. Un grand nombre de Grandes championnes seraient déjà mortes à son âge et elle était toujours là, et elle a battu les vaches plus jeunes. Sa descendance vit encore et a une place importante dans l'industrie. Cela ne fait que confirmer qu'elle résiste à l'épreuve du temps.

PIER- Eastside Lewisdale Gold Missy. J'ai eu la chance de **OLIVIER** côtoyer et de travailler avec ses éleveurs.

MATHIEU

Blondin Redman Séisme. C'est une vache exceptionnelle qui est raffinée et laitière d'un bout à l'autre. Séisme représente la vache Holstein idéale de la race; elle est complète, a beaucoup de qualités et elle est issue de l'élevage Canadien.

RON RF Goldwyn Hailey. Je l'ai vue à la Royale en 2011 et ai été très impressionné par sa conformation et son élégance. J'étais ravi de voir qu'elle a été sacrée Grande championne cette année.

BRITTNEY Acme Star Lily. C'est une remarquable triple Grande championne de la Royale (1997-1999) née, élevée en Alberta au Canada, province à laquelle je suis fortement attachée au travers de liens amicaux et familiaux.

JENNIFER

Thrulane James Rose. Elle a prouvé son excellence à la fois en rejoignant le groupe des vaches élites 97 points, et en remportant trois fois le titre de Grande championne à la Royale. Elle a également prouvé qu'elle n'est pas simplement belle, elle a reçu deux reconnaissances de Production Supérieure. Rose est époustouflante avec sa magnifique courbure des côtes et un beau pis, il va être difficile de l'égaler.

7



JANET WALKER, Coordonnatrice du développement des marchés chez Holstein Canada, travaille aux côtés des producteurs et des membres dans tout le Canada pour livrer les programmes et services de Holstein Canada.

Service à la ferme, une partie intégrante de nos activités

LE TRAVAIL DE SERVICE à la ferme est un outil essentiel pour permettre au personnel de Holstein Canada de se rapprocher de ses membres existants ou de clients potentiels, loin du cadre traditionnel du contact par téléphone ou par courriel. Le personnel de Holstein Canada travaille avec diligence à répondre aux demandes de ses clients dans les meilleurs délais. Rencontrer les membres en personne est une occasion parfaite pour eux de voir comment leur exploitation peut bénéficier des services de Holstein Canada. Le travail de service à la ferme est nécessaire dans l'acquisition de nouveaux clients, et permet également de veiller à la satisfaction continue des clients de longue date.

Le personnel sur le terrain de Holstein Canada est en première ligne : les vingt classificateurs ou plus en activité sur tout le territoire canadien rendent régulièrement visite à toutes les races laitières. Pour de nombreux producteurs, les classificateurs sont le « visage » de Holstein Canada. Dans les provinces du Québec et de l'Ontario, les sections Holstein comptent sur un personnel à temps plein dévoué au soutien à la ferme pour aider à recruter de nouveaux clients et, le cas échéant, à répondre aux demandes des clients.

Par le passé, Holstein Canada agissait en partenariat avec les sections de l'ouest du Canada pour permettre un soutien à la ferme dans les zones dépourvues de personnel temps plein pour répondre aux besoins des clients. Le programme de partenariat avec Holstein

Canada a remporté un vif succès auprès des nouveaux clients recrutés chaque année. Plus récemment, ce type de partenariat entre l'Association et les sections a été étendu au Canada atlantique. Le personnel sur le terrain de Holstein Canada travaille étroitement avec les sections et les partenaires de l'industrie pour apporter de l'aide aux producteurs sur leurs programmes d'amélioration génétique afin qu'ils en retirent une meilleure rentabilité et qu'ils puissent reconnaître les avantages que leur apportent ces programmes.

En juillet 2012, Janet Walker a rejoint l'équipe de Holstein Canada au poste de coordonnatrice du développement des marchés. Janet apporte un soutien sur le terrain dans l'ouest du Canada et dans les provinces atlantiques, et dirige également le Programme Jeunes Adultes de l'Association.

Il est capital d'attirer de nouveaux clients dans un environnement concurrentiel. Holstein Canada apprécie d'avoir l'occasion de collaborer avec ses clients existants et est impatiente de travailler avec un plus grand nombre de producteurs de l'industrie laitière canadienne. Holstein Canada est fière de proposer des services d'amélioration génétique efficients et efficaces à tous les producteurs laitiers du Canada. Si vous connaissez un producteur qui pourrait bénéficier d'une visite, contactez votre section locale Holstein ou Janet Walker au 519 756-8300 poste 267, ou par courriel à jwalker@holstein.ca.



NUMÉRO SANS FRAIS POUR LES MEMBRES DE HOLSTEIN CANADA

Les membres de Holstein Canada l'ont demandé et un numéro sans frais a été créé! À compter du 1^{er} mars 2013, les membres de Holstein Canada pourront appeler notre siège social sans frais.

NUMÉRO SANS FRAIS DE HOLSTEIN CANADA: 1855756-8300

En appelant le numéro sans frais, les membres retrouveront les mêmes instructions que s'ils utilisaient le numéro d'appel local 1 519 756-8300. En proposant un numéro d'appel local et un numéro sans frais, les membres pourront choisir l'option la moins dispendieuse pour les appels longue distance. Nous apportons ainsi un meilleur service à nos membres partout au Canada!



280 260

C'EST LE NOMBRE D'ANIMAUX ENREGISTRÉS EN 2012 PAR LE PERSONNEL DE HOLSTEIN CANADA: UN NOUVEAU RECORD POUR L'ASSOCIATION. LE RECORD PRÉCÉDENT ÉTABLIT EN 2010 AVEC 280 158 ENREGISTREMENTS EST MAINTENANT BATTU. FÉLICITATIONS AU PERSONNEL DE HOLSTEIN CANADA POUR AVOIR TRAITÉ CET AFFLUX D'ENREGISTREMENTS DURANT LE TEMPS DES FÊTES AVANT LA CLÔTURE DE L'EXERCICE, ET MERCI AUX MEMBRES HOLSTEIN CANADA DE CONTINUER À SOUTENIR LES SERVICES DE L'ASSOCIATION!

Récompenser les réalisations de nos membres

par le président de Holstein Canada, Glen McNeil, Goderich (Ont.)

En qualité de résidents et producteurs laitiers canadiens, nous avons la chance et le privilège de travailler et de faire ce que nous aimons dans un environnement encadré par la gestion de l'offre. Ce système est mutuellement bénéfique aux consommateurs, aux producteurs, aux gouvernements et aussi à l'économie du Canada. Holstein Canada apporte son soutien à la gestion de l'offre et présente ses respects à ses 11 000 membres qui tous les jours travaillent à produire du lait de la plus haute qualité pour les consommateurs canadiens.

CHAQUE FERME du Canada a pour objectif de produire du lait de haute qualité, et c'est ce à quoi contribuent les programmes d'amélioration génétique offerts par Holstein Canada : améliorer la rentabilité de tous les producteurs laitiers en veillant à ce que tous les animaux produisent un lait de haute qualité.

GRÂCE AUX SERVICES D'ENREGISTREMENT,
AU TESTAGE GÉNOMIQUE, AUX TAUREAUX
AMÉLIORATEURS DE LA RACE, À LA
CLASSIFICATION ET AU CONTRÔLE LAITIER,
LES PRODUCTEURS PEUVENT FACILEMENT
IDENTIFIER NOS VACHES LES PLUS RENTABLES ET
MAXIMISER I A RENTABILITÉ DE NOS FERMES.

Holstein Canada félicite ses 21 nouveaux Maîtres-éleveurs qui ont atteint la plus haute distinction décernée aux membres de l'Association. La combinaison de niveaux élevés de classification et de production des animaux enregistrés sur une période de 14 à 16 ans permettent d'obtenir le titre de Maître-éleveur. Les plaques seront décernées lors du prochain Gala des Maîtres-éleveurs qui



aura lieu pendant le Congrès national Holstein.

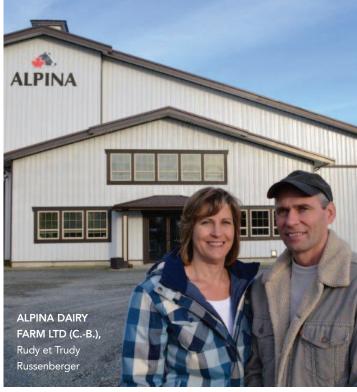
Outre le Gala des Maîtres-éleveurs, l'Assemblée générale annuelle (AGA) est également l'occasion de récompenser nos membres pour leurs réalisations. Patty Jones, photographe de renom d'animaux d'élevage, recevra le Certificat de mérite supérieur qui viendra récompenser ses exceptionnelles compétences en photographie, son professionnalisme, et ses qualités de mentor au Canada et dans le monde. La prestigieuse reconnaissance de la Vache de l'année sera décernée à une vache méritante et à ses éleveurs / propriétaires qui le sont tout autant. Un nombre record de cinq lauréats de la reconnaissance *Un siècle de Holstein* seront récompensés pour leurs 100 ans d'adhésion à l'Association. Et un temps fort du congrès de cette année, à la suite de l'AGA, sera la présentation du conférencier invité qui n'est nul autre que Tom Byers, chef classificateur de Holstein Canada.

J'invite tous nos membres et nos partenaires de l'industrie à se joindre à nous du 10 au 13 avril 2013 prochain pour le Congrès national Holstein. Je suis impatient de rencontrer les nombreux jeunes adultes, leaders de demain, qui y participeront – ensemble, nous célébrerons les nombreuses réalisations des membres de Holstein Canada!

L'ASSOCIATION A L'IMMENSE PLAISIR DE RÉCOMPENSER LES RÉALISATIONS DES 21 MAÎTRES-ÉLEVEURS SUIVANTS QUI SERONT À L'HONNEUR LE **VENDREDI 12 AVRIL 2013 LORS DU** GALA DES MAÎTRES-ÉLEVEURS DU PROCHAIN CONGRÈS **NATIONAL HOLSTEIN** 2013 À NIAGARA FALLS (ONT.)







ALPINA

ALPINA DAIRY FARM LTD Rudy et Trudy Russenberger Abbotsford (C.-B.)

BERWEN

BERWEN HOLSTEINS Bert et Wendy Molenaar Cumberland (Ont.)

BROOKNOOK

BROOKNOOK FARMS John et Colleen Ricka Jason et Mark Ricka Chilliwack (C.-B.)

CEDARPATCH

CEDARPATCH HOLSTEINS Glen et Sheila Burgess Mildmay (Ont.)

DESDEUXLACS

LA FERME HUDON et FILS INC Michel Hudon Saint-Anaclet (Qc)

DULET

FERME DULET INC Francis Dumais Saint-Pascal (Qc)

GEPAQUETTE

FERME GEPAQUETTE (2009) INC Éric Paquette et Chantal Clément Saint-Paul-d'Abbotsford (Qc)

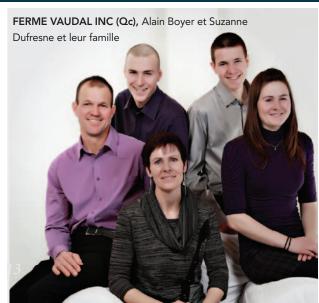
GLENNHOLME

GLENNHOLME HOLSTEINS Brian et Jill Rivington et leur famille Carp (Ont.)

HICKLEE

CAMERON HICKLING Cameron et Tammy Hickling Hanover (Ont.)







COMMENCER L'ANNÉE EN BEAUTÉ

21 nouveaux Maîtres-éleveurs récompensés

QUOI DE MIEUX pour commencer la nouvelle année que de récompenser les réalisations des membres de Holstein Canada avec la plus haute distinction de l'Association : le titre de Maître-éleveur. Des 21 éleveurs pour l'année 2012, soixante-sept pour cent (14) d'entre eux reçoivent ce titre pour la première fois, les sept autres étant d'anciens lauréats. Huit éleveurs viennent du Québec, huit de l'Ontario, trois de Colombie-Britannique, un du Manitoba et un de la Saskatchewan. Pour tous les membres

de Holstein Canada, cette reconnaissance représente l'apogée de la réussite—ces membres sont récompensés pour élever des troupeaux avec le meilleur ratio de vaches possédant toutes les qualités : une production élevée et une conformation remarquable, avec de grandes compétences en reproduction, en santé et en longévité—de véritables vaches canadiennes! Holstein Canada félicite ces membres pour leurs excellentes qualités d'élevage et est impatiente de les honorer en avril!

HOLZER

UNHOLZERS - BUSHY VIEW Michael et Robert Unholzer Joe et Nancy Unholzer Lakeside (Ont.)

JACOBS

FERME JACOBS INC Jean Jacobs et Marian Ghielen Cap Santé (Qc)

KAWARTHA

KAWARTHA HOLSTEINS Dave et Melissa McMorrow Lindsay (Ont.)

KENMAR

NEXGEN FARMS Ken Lischka Steelman (Sask.)

LINDRIAN

JOHN TAMIS John Tamis Surrey (C.-B.)

LISON

FERME LISON INC André, Sylvie et Steve Grenier Audet (Qc)

RAINYRIDGE

RONALD BOERCHERS Ronald Boerchers Laurier (Man.)

SEELBY

SEELBY HOLSTEINS LTD Daniel et Cynthia Simpson Seeleys Bay (Ont.)

SELEXIE

MICHEL LARRIVÉE Michel Larrivée et Denise Blais Ham Nord (Qc)

VAL-BISSON

FERME VAL-BISSON INC Jean Bissonnette et Elyse Gendron Saint-Polycarpe (Qc)

VAUDAL

FERME VAUDAL INC Alain Boyer et Suzanne Dufresne Vaudreuil (Qc)

WESTPORT

SCOTT J. WILSON Scott J. Wilson Port, Perry (Ont.)



LE PROGRAMME DES MAÎTRE-ÉLEVEURS A COMMENCÉ EN 1929, DATE DE LA REMISE DE LA PREMIÈRE PLAQUE. C'EST LA RECONNAISSANCE LA PLUS CONVOITÉE DE HOLSTEIN CANADA. DEPUIS CETTE DATE, SEULEMENT 924 PLAQUES DE MAÎTRES-ÉLEVEURS ONT ÉTÉ DÉCERNÉES AUX MEMBRES DE HOLSTEIN CANADA. FÉLICITATIONS AUX MAÎTRES-ÉLEVEURS 2012 QUI VIENNENT S'AJOUTER À LA LISTE DES ÉLEVEURS D'ÉLITE PARTOUT AU CANADA!

VOUS POURREZ BIENTÔT EN SAVOIR PLUS SUR CES 21 NOUVEAUX MAÎTRES-ÉLEVEURS : LEURS PROFILS SERONT DÉVOILÉS DANS UN LIVRET DES MAÎTRES-ÉLEVEURS DANS LE NUMÉRO D'AVRIL-MAI 2013 DE L'INFO HOLSTEIN.

PROGRAMME DU CONGRÈS NATIONAL HOLSTEIN 2013

Du 10 au 13 avril 2013 Niagara Falls (Ont.)

Calendrier du congrès repensé

MERCREDI 10 AVRIL 2013

11 h – 15 h **VENTE DU CONGRÈS NATIONAL**

« GOÛT DE L'ONTARIO »

Cranston Farms, chez Doug, Joan,

et James Cranston

37 Carluke Road East, Ancaster (Ont.)

16 h 30 – 18 h COMPÉTITION OUVERTE DE

PRÉSENTATION 4-H

Terrain d'exposition d'Ancaster (Ont.)

18 h – 19 h COMPÉTITION LÉGENDES DE

PRÉSENTATION 4-H

Terrain d'exposition d'Ancaster (Ont.)

19 h - 21 h 30 **EXPOSITION JERSEY**

« ONTARIO SPRING DISCOVERY »

Terrain d'exposition d'Ancaster (Ont.)

JEUDI 11 AVRIL 2013

9 h – 16 h **EXPOSITION HOLSTEIN**

« ONTARIO SPRING DISCOVERY »

Terrain d'exposition d'Ancaster (Ont.)

VISITE TOURISTIQUE DE LA RÉGION DE 9h-16h

NIAGARA, DONT:

Imprimerie MacKenzie et musée du journal, maison de Laura Secord, centrale électrique Sir Adam Beck, dîner au restaurant Whirlpool

et vignoble Reif Estate

19 h – 22 h SOIRÉE CASINO ET JEUX D'EASTGEN

Hôtel Sheraton-on-the-Falls,

Niagara Falls (Ont.)

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!

La date limite de pré-inscription est le 1er mars 2013 Rendez-vous à events.holstein.ca

VENDREDI 12 AVRIL 2013

9 h – midi **ASSEMBLÉE ANNUELLE (AGA)**

DE HOLSTEIN CANADA Hôtel Sheraton-on-the-Falls,

Niagara Falls (Ont.)

GALA DES MAÎTRES-ÉLEVEURS 18 h – minuit

Hôtel Sheraton-on-the-Falls, Niagara Falls (Ont.)

SAMEDI 13 AVRIL 2013

7 h – 17 h **VISITES DE FERMES – TROIS OPTIONS AU CHOIX:**

VISITE A (L'AUTOBUS PART À 7 H)

Les fermes Vellhaven Farms Inc., Mapel Wood Farms, Cranholme Holsteins, Parklea Farms, Summitholm Farms,

Ardross Holsteins

VISITE B (L'AUTOBUS PART À 8 H)

Les fermes Luxury Holsteins, Freurehaven Farms, Devans Holsteins, Heatherick Farms, Abbylayne Farms

Ltd., Greenview Farms Inc.

VISITE C (L'AUTOBUS PART À 8 H 30)

Les fermes Spierdyke Farms, Whitnell Holsteins, Rosetone Holsteins, Huiztein Farms, Feederlane/Mottle Farms

9 h 30 – 16 h 30

VISITE DE NIAGARA-ON-THE-LAKE,

Rossi Glass, conservatoire des papillons et magasinage/dîner à Niagara-

on-the-Lake

17 h 45 – 22 h **EXPÉRIENCE CULINAIRE « GOÛT**

DU NIAGARA »

Choix entre le Syndicate Restaurant & Brewery ou le Skylon Tower Restaurant



TEMPS FORTS DU CONGRÈS NATIONAL HOLSTEIN 2013

CETTE ANNÉE, le congrès donnera l'occasion aux membres de venir les féliciter et d'apprendre de deux professionnels respectés de l'industrie laitière: Patty Jones (Puslinch, Ont.) recevra le Certificat de mérite supérieur de Holstein Canada lors de l'Assemblée générale annuelle, puis, après l'AGA, une présentation sera faite par nul autre que le chef classificateur de Holstein Canada: Tom Byers (Elmira, Ont.), en tant que conférencier invité.



PATTY JONES, LAURÉATE 2012 DU CERTIFICAT DE MÉRITE SUPÉRIEUR

Patty sera la 20^e lauréate de la plus haute distinction de

l'Association, le Certificat de mérite supérieur de Holstein Canada. Ce prix est remis à des candidats prospères, qui ont accompli des réalisations commerciales exceptionnelles, qui sont des mentors et font preuve de leadership, et qui font la promotion de la race Holstein ou des programmes de l'Association.

Patty Jones a cofondé Canadian Livestock Photography Inc. en 1981, et depuis lors, n'a eu de cesse d'être une formidable force au sein de l'industrie laitière canadienne. Avec plus de 40 ans d'expérience en tant que photographe professionnelle et chef d'entreprise à succès, Patty est devenue une ambassadrice de l'industrie laitière renommée au Canada et à l'étranger. La manière dont elle a encouragé les éleveurs à utiliser les photos comme outil de commercialisation pour développer et améliorer leurs programmes de promotion a changé la mise en marché des bovins laitiers au Canada et dans le monde.

La réputation de Patty la précède, car ses compétences sont sans cesse prisées – Patty a pris plus de 60 000 photos au cours de sa vie et continue de photographier 1 800 à 2 500 animaux chaque année. Elle est également propriétaire d'un troupeau, mis en marché sous le préfixe *Silvercap*.

TOM BYERS, CHEF CLASSIFICATEUR DE HOLSTEIN CANADA, CONFÉRENCIER INVITÉ DE L'AGA

Ce sera une première à l'AGA de cette année : le conférencier invité ne sera nul autre que Tom Byers, employé de Holstein Canada.

Tom Byers est le plus reconnaissable des employés de Holstein Canada. Il a travaillé pendant 30 ans pour l'Association comme classificateur renommé. En tant que chef classificateur, Tom partage ses immenses connaissances avec ses collègues classificateurs dans l'évaluation de toutes les races laitières au Canada. À ce poste, il a identifié les forces et les faiblesses des animaux dans le but d'aider les producteurs à utiliser des accouplements correctifs afin de garantir les progrès des races laitières. Tom est un infatigable défenseur du système de classification de Holstein Canada, utilisé comme outil de rentabilité par les producteurs canadiens.

Au cours des 30 dernières années, Tom a classifié plus de 300 000 vaches et a vécu de nombreux changements à mesure de l'évolution du système de classification. En tant que conférencier invité, il viendra partager ses connaissances, ses réflexions et d'amusantes anecdotes lors d'une présentation intitulée : « Vieilles histoires, nouveaux départs ». Tom y décrira le cheminement de la race au fil des décennies, l'évolution du métier de classificateur, il partagera son opinion sur ce que sera, à ses yeux, le futur du programme de classification et racontera de nombreuses histoires sur les aventures qu'il a vécues tout au long des 2 millions de kilomètres parcourus au cours de sa carrière. Le métier et la race ont bien changé au cours des 30 dernières années, mais l'humour de Tom, sa personnalité exubérante, son talent de conteur, et son indéniable passion pour la vache Holstein et le programme de classification n'ont pas bougé d'un iota!

TOP 10

DES RAISONS DE PARTICIPER AU CONGRÈS NATIONAL HOLSTEIN 2013

par le président du congrès, Doug Peart, Hagersville (Ont.)

- Offrez-vous des vacances que vous pourrez déduire comme dépenses d'exploitation et venez rencontrez vos homologues passionnés de la vache Holstein.
 - Décompressez et profitez des services offerts par le luxurieux hôtel Sheraton-on-the-Falls : le casino Niagara, un parc aquatique intérieur de 12 000 mètres carrés, la salle de jeux d'arcade et un mini-golf intérieur, ainsi qu'une vue imprenable sur les époustouflantes chutes du Niagara. Faites une ballade dans Clifton Hill, la rue principale, pour vous imprégner de la magie du centre-ville!
 - Ne manquez pas l'expérience culinaire « Goût du Niagara » de la soirée du samedi 13 avril. Choisissez un souper convivial dans une brasserie locale, ou bien une vue spectaculaire de nuit des chutes du Niagara en soupant au restaurant Skylon Tower.
 - Immergez-vous dans l'histoire remarquable du Canada en participant au bicentenaire de la guerre de 1812-1813 et joignez-vous à nous lors de la visite historique de la région du Niagara le jeudi 11 avril. Ne manquez pas de rencontrer Laura Secord et Sir Isaac Brock lors du Gala des Maîtres-éleveurs en savourant les saveurs d'une délicieuse « crème glacée historique », créée par Hewitt's Dairy Ltd, Hagersville (Ont.) pour commémorer la guerre de 1812-1813.
 - Soyez prêts à magasiner jusqu'à épuisement que ce soit en investissant dans l'avenir de la race Holstein le 10 avril lors de la Vente du congrès « Goût de l'Ontario » à Cranston Farms, ou en profitant des boutiques de Niagara-on-the-Lake le 13 avril.
 - Tentez votre chance à la soirée casino et jeux d'EastGen : nous vous garantissons que le grand prix en vaut la chandelle!
 - Encouragez votre héros de présentation au cours de la compétition des légendes de présentation 4-H le mercredi 10 avril à Ancaster.
 - Participez au « dîner-causerie » avec Tom Byers, classificateur d'excellence de Holstein Canada, qui partagera avec nous ses 30 ans de souvenirs chez Holstein Canada lors de la 130° Assemblée annuelle du vendredi 12 avril.
 - Joignez-vous à nous pour saluer l'une des plus grandes ambassadrices de la race Holstein – la photographe Patty Jones – alors qu'elle se voit décerner le Certificat de mérite supérieur.
 - Prenez le temps de féliciter les 21 lauréats de la reconnaissance tant convoitée de « Maîtreéleveur », et participez aux festivités lors du Gala des Maître-éleveurs du vendredi 12 avril.



Proposition d'amendements aux Statuts

pour l'AGA du congrès national 2013

LES STATUTS DE HOLSTEIN CANADA sont des règles et règlements qui fonctionnent comme garde-fou des obligations légales de l'Association. Ces Statuts établissent la direction dans laquelle les propriétaires déterminent la manière dont l'Association doit opérer.

La proposition d'amendements aux Statuts peut seulement être approuvée à l'AGA, lorsque les membres se réunissent pour discuter des questions de gouvernance. Le conseil d'administration présentera les cinq amendements / ajouts aux Statuts détaillés ci-dessous à l'AGA d'avril.

А	
ч	
_	

Sujet abrogé : Districts électoraux - articles 9.1 à 9.2 actuellement formulés comme suit :				Et remplacés comme suit :		
Districts électoraux	9.1	Les districts électoraux devront comprendre les prov- inces, comtés, districts ou municipalités régionales, tels qu'ils existaient le 1er novembre 1981 :	9.1	Les districts électoraux devront comprendre :		
	9.1.1	La Colombie-Britannique;	9.1.1	La Colombie-Britannique;		
	9.1.2	L'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest;	9.1.2	L'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest;		
	9.1.3	La Saskatchewan et le Manitoba;	9.1.3	La Saskatchewan et le Manitoba;		
	9.1.4	Le Nouveau-Brunswick; Terre-Neuve; la Nouvelle- Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard;	9.1.4	Le Nouveau-Brunswick; Terre-Neuve; la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard;		
	9.1.5	L'Ouest du Québec composé des comtés de Deux-Montagnes, Laval, Beauharnois, Châteauguay, Napierville-Laprairie, Saint-Jean, Iberville, Missisquoi, Chambly, Verchères, Saint-Hyacinthe, Richelieu, Sherbrooke, Richmond, Compton, Stanstead, Brome, Shefford, L'Assomption, Abitibi (Ouest et Est), Rouyn-Noranda, Témiscamingue, Pontiac, Gatineau, Papineau, Labelle, Argenteuil, Terrebonne, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Laviolette, Champlain, Vaudreuil-Soulanges, Huntingdon, Rouville, Bagot, Nicolet, Yamaska, Drummond, Jacques-Cartier, Hull;	9.1.5	L'Ouest du Québec composé des zones géographiques desservies par les clubs de l'Association suivants : Abitibi, Centre-du-Québec, Champlain-Laviolette, Hunting-don-Ormstown-Beauharnois, Lanaudière, Laurentides, Montréal-Vaudreuil-Soulanges, Papineau, Pontiac, Richmond, Shefford- Brome, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Maurice-Maskinongé, Rouville, Témiscamingue;		
	9.1.6	L'Est du Québec composé des comtés de Beauce, Frontenac, Wolfe, Mégantic, Arthabaska, Dorchester, Lotbinière, Lévis, Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Mata- pédia, Matane, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaven- ture, Portneuf, Québec, Montmorency, Charlevoix, Roberval, Lac Saint-Jean, Jonquière, Kénogami, Chicoutimi, Lapointe, Dubuc, Rimouski;	9.1.6	L'Est du Québec <u>composé des zones géographiques</u> <u>desservies par les clubs de l'Association suivants : Bas-Saint-Laurent, Beauce, Bois-Francs, Dorchester, Lévis-Bellechase, Lotbinière, Montmagny-L'Islet-Kamouraska, Portneuf, Saguenay-Lac-Saint-Jean-Charlevoix;</u>		
	9.1.7	L'Ouest de l'Ontario composé des comtés d'Essex, Kent, Lambton, Huron, Bruce, Perth, Middlesex, Elgin, Oxford et Brant, Haldimand-Norfolk, Hamilton- Wentworth, Niagara, et Waterloo;	9.1.7	L'Ouest de l'Ontario composé des zones géographiques desservies par les juridictions suivantes : le comté de Brant, la ville de Brantford, le comté de Bruce, la municipalité de Chatham-Kent, le comté d'Elgin, le comté d'Essex, le comté d'Haldimand, la ville d'Hamilton, le comté de Huron, le comté de Lambton, la ville de London, le comté de Middlesex, la municipalité régionale de Niagara, le comté de Norfolk, le comté d'Oxford, le comté de Perth, la ville de St. Mary's, la ville de St. Thomas, la ville de Stratford, l'agglomération de Pelee, la municipalité régionale de Waterloo et la ville de Windsor;		
	9.1.8	Le Centre de l'Ontario composé des comtés de Grey, Dufferin, Wellington, Northumberland, Peterbor- ough, Victoria, et Simcoe, des municipalités région- ales de Peel, Halton, Durham et York, et du district de Parry Sound;	9.1.8	Le Centre de l'Ontario <u>composé des zones</u> géographiques desservies par les juridictions suivantes : la ville de Barrie, le comté de Dufferin, la municipalité régionale de Durham, le comté de Grey, la ville de Guelph, la municipalité régionale de Halton, la ville de Kawartha Lakes, le comté de Northumberland, la ville d'Orillia, le district de Parry Sound, la ville de Parry Sound, la municipalité régionale de Peel, la ville de Peterborough, le comté de Peterborough, le comté de Simcoe, le comté de Wellington et la municipalité régionale de York;		

Sujet abrogé : Districts électoraux - articles 9.1 à 9.2 actuellement formulés comme suit :

9.1.9 L'Est et le Nord de l'Ontario composés des comtés de Hastings et Prince Edward, des comtés unis de Lennox et Addington, Leeds et Grenville, Dundas, Stormont et Glengarry, et Prescott et Russell, Frontenac, Renfrew et Lanark, et de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, des districts de Manitoulin, Timiskaming, Nipissing, Algoma, Sudbury, Cochrane, Thunder Bay, Kenora et Rainy River, Muskoka et du comté provisoire de Haliburton.

Et remplacés comme suit :

9.1.9 L'Est et le Nord de l'Ontario composé des zones géographiques desservies par les juridictions suivantes de l'Est de l'Ontario : la ville de Belleville, la ville de Brockville, la ville de Cornwall, le comté de Frontenac, la ville de Gananoque, le comté de Hastings, <u>la ville de Kingston, le comté de Lanark, les comtés unis de Leeds</u> et Grenville, le comté de Lennox et Addington, la ville d'Ottawa, la ville de Pembroke, la ville de Prescott, la ville de Prince Edward County, les comtés unis de Prescott & Russell, la ville de Quinte West, le comté de Renfrew, la ville de Smith Falls et les comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry; et, au Nord de l'Ontario, les districts suivants : Algoma, Cochrane, Kenora, Manitoulin, Nipissing, Rainy River, Sudbury, Thunder Bay, Timiskaming, ainsi que les juridictions suivantes : la ville de Cochrane, la municipalité de Central Manitoulin, la ville de Greater Sudbury, le comté d'Haliburton, la ville de Kenora, la municipalité de district de Muskoka, l'agglomération de Nipissing, la ville de Northeastern Manitoulin et les îles, la ville de Rainy River, la ville de Temiskaming Shores, la ville de Thunder Bay et la municipalité de West Nipissing.

9.2 Le nombre d'administrateurs à être élus pour chaque district électoral sera comme suit : Colombie-Britannique, 1; Alberta et Territoires du Nord-Ouest, 1; Saskatchewan et Manitoba, 1; Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard, 1; l'Ouest du Québec, 1; l'Est du Québec, 1 et l'ensemble du Québec, 1; l'Ouest de l'Ontario, 1; le Centre de l'Ontario, 1; et l'Est et le Nord de l'Ontario, 1.

9.2 Le nombre d'administrateurs à être élus pour chaque district électoral sera comme suit : 1 pour la Colombie-Britannique; 1 pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest; 1 pour la Saskatchewan et le Manitoba; 1 pour le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard; 1 pour l'Ouest du Québec; 1 pour l'Est du Québec; 2 pour l'ensemble du Québec; 2 pour l'Ouest de l'Ontario; 1 pour le Centre de l'Ontario; et 1 pour l'Est et le Nord de l'Ontario.

L'objectif de ce changement est de rétablir la composition du conseil d'administration à douze administrateurs tel qu'il était dans le passé, et pour rétablir le fait que l'un de ces administrateurs soit élu par l'ensemble du Québec et que l'autre le soit par l'Ouest de l'Ontario. Ceci implique la modification de l'article 9.2. Les articles 9.1.5 et 9.1.6 ont été révisés pour que les districts électoraux de l'Ouest du Québec et de l'Est du Québec correspondent respectivement aux zones géographiques désignées par les clubs. Les articles 9.1.7, 9.1.8 et 9.1.9 – tous concernant l'Ontario – ont été mis à jour pour refléter les juridictions municipales actuelles.

2.

Sujet abrogé : Durée du mandat au conseil et éligibilité - articles 9.7.1, 9.7.2 et 9.3.3 actuellement formulés comme suit :

Durée du mandat 9.7.1 Les administrateurs de l'Association demeureront en fonction pour une période de deux (2) ans ou aussi longtemps que leurs successeurs n'auront pas été

Et remplacés comme suit :

9.7.1 Les administrateurs de l'Association demeureront en fonction pour une période de <u>trois (3)</u> ans.

Élection partielle 9.7.2 Au cas où un poste du conseil d'administration devient vacant, le conseil d'administration peut ordonner qu'une élection partielle ait lieu.

9.7.2 Au cas où un poste du conseil d'administration devient vacant, le conseil d'administration peut ordonner qu'une élection partielle ait lieu, <u>ou peut nommer un administrateur du district</u> <u>électoral pertinent.</u>

Éligibilité pour élection comme administrateur 9.3.3 Un membre ayant siégé comme administrateur durant cinq (5) mandats complets ou partiels ne sera pas éligible pour élection.

Un membre ayant siégé comme administrateur durant neuf (9) ans ne sera pas éligible pour élection, à l'exception des personnes siégeant en tant qu'administrateurs au 15 avril 2013 qui seront éligibles à des élections futures à la condition qu'ils n'aient pas servi en tant qu'administrateurs pour plus de dix (10) ans à la date de clôture du scrutin. Une fois qu'un administrateur - qui occupait cette fonction en date du15 avril 2013 – a siégé pendant neuf (9) ou dix (10) ans, il est réputé démissionnaire.

Par souci de continuité, il est proposé d'instaurer un mandat de trois ans au lieu de deux, d'autant plus que les nouveaux administrateurs ont souvent une période d'orientation aux tâches du conseil au cours de la première année. À l'heure actuelle, les membres du conseil peuvent servir un maximum de 10 ans (soit cinq mandats de deux ans), et il est proposé que ce point de règlement reste en place pour les administrateurs siégeant actuellement au conseil. Toutefois, en raison du passage à un mandat de trois ans, il a été jugé approprié de ramener la durée maximale du mandat à neuf ans (soit trois mandats de trois ans).

9.3.3

3.

		de l'Association, leur mandat et les devoirs qui y sont as- 11.2, 9.12.1 et 9.16.3 actuellement formulés comme suit :	Et remp	lacés comme suit :
Officiers de l'Association	9.11.1	Le conseil d'administration, à sa première assemblée chaque année, élira par scrutin parmi ses membres, un président et un vice-président.	9.11.1	Le conseil d'administration, à sa première assemblée chaque année, élira par scrutin parmi ses membres, un président, un vice-président <u>et un second vice-président.</u>
	9.11.2	Le président, le vice-président, le secrétaire et les autres officiers qui peuvent être nommés de temps à autre par le conseil d'administration seront les officiers de l'Association.	9.11.2	Le président, le vice-président, <u>second vice-président</u> , le secrétaire et les autres officiers qui peuvent être nom- més de temps à autre par le conseil d'administration seront les officiers de l'Association.
Durée des mandats	9.12.1	Le président et le vice-président de l'Association demeureront en fonction pour une période d'un (1) an ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés.	9.12.1	Le président, le vice-président <u>et le second vice-président</u> de l'Association demeureront en fonction pour une période d'un (1) an ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés.
Devoirs du vice-prési- dent	9.16.3	Au cas où ni le président ni le vice-président ne peu- vent assister à une des assemblées de l'Association, ceux qui sont présents à l'assemblée devront élire un président par vote majoritaire.	9.16.3	Si ni le président ni le vice-président ne peuvent assister à une réunion du conseil ou à <u>une réunion des</u> <u>membres</u> de l'Association, <u>le second vice-président agira alors en leur nom</u> .

Le conseil considère approprié d'avoir un second vice-président afin de garantir une expérience suffisante en ce qui concerne la gouvernance, la relève des dirigeants et la continuité.

4. Ajout à la Section 9 : Comité sur la gouvernance (article 9.14.6)

Il est proposé d'ajouter l'article 9.14.6 aux Statuts afin que le conseil ait officiellement un Comité sur la gouvernance.

Comité 9.14.6 sur la gouvernance

Le conseil peut nommer un Comité sur la gouvernance pour assister le conseil dans le développement, l'examen et l'évaluation des principes de gouvernance et des orientations de l'Association qui sont conformes aux normes de gouvernance élevées, et dans d'autres devoirs tels qu'ils pourront être déterminés par le conseil.

Le conseil juge approprié de se référer formellement au Comité sur la gouvernance alors que celui-ci devient un comité du conseil d'importance et de nature permanente.

5.

Sujet abrogé : Modifications à l'échéancier administratif - articles 9.3.2, 9.5.1 et
9.5.3, actuellement formulés comme suit :

Modifications 9.5.1 Le secrétaire devra envoyer, avant le 15 janvier, à l'échéancier administratif district électoral dans lequel l'élection aura lieu, un bulletin de vote par la poste, courriel, télécopieur ou tout autre moyen raisonnable approuvé à l'avance par le conseil.

Modifications 9.5.3 Conformément à l'article 9.5.4, seuls seront à l'échéancier administratif comptés les bulletins de vote reçus le ou avant le 15 février par le président du Comité des élections à l'adresse du siège social de l'Association.

Modifications à l'échéancier administratif Si, par erreur, inadvertance, accident ou autre cause, les bulletins de vote ne sont pas envoyés le ou avant le 15 janvier, il devra transmettre les bulletins aussitôt que possible après cette date et le temps alloué pour voter devra être prolongé de manière à ce que trente (30) jours s'écoulent entre le jour de transmission et la

date de réception.

Et remplacés comme suit :

9.3.2	Pour être éligible pour élection, un membre devra
	premièrement être mis en nomination par cinq (5)
	membres en règle de l'Association résidant dans le dis-
	trict électoral du candidat. La mise en nomination sera
	par écrit sur le formulaire prescrit, signé par la personne
	mise en nomination et déposé avec le secrétaire le ou
	avant le <u>8 décembre</u> précédant l'élection.

- 9.5.1 Le secrétaire devra envoyer, avant le <u>8 janvier</u>, à chaque membre en règle résidant dans le district électoral dans lequel l'élection aura lieu, un bulletin de vote par la poste, courriel, télécopieur ou tout autre moyen raisonnable approuvé à l'avance par le conseil.
- 9.5.3 Conformément à l'article 9.5.4, seuls seront comptés les bulletins de vote reçus le ou avant le <u>8 février</u> par le président du Comité des élections à l'adresse du siège social de l'Association.
- 9.5.4 Si, par erreur, inadvertance, accident ou autre cause, les bulletins de vote ne sont pas envoyés le ou avant le <u>8 janvier</u>, il devra transmettre les bulletins aussitôt que possible après cette date et le temps alloué pour voter devra être prolongé de manière à ce que trente (30) jours s'écoulent entre le jour de transmission et la date de réception.

Il est proposé de changer la date figurant à l'article 9.5.3 pour la clôture du scrutin du conseil d'administration du 15 au 8 février afin de donner une semaine supplémentaire pour assister à une première réunion du conseil, qui est généralement prévue aux alentours du 20 février. Les dates des articles 9.3.2 et 9.5.1 sont avancées du même nombre de jours pour espacer d'un mois chacune des dates des articles présentés ici, comme c'est le cas actuellement.

Le génotypage mâle accessible aux éleveurs canadiens

LE RÉSEAU LAITIER CANADIEN (CDN) a annoncé qu'à compter du 1er avril 2013, les éleveurs canadiens pourront recevoir une évaluation génomique pour tous les mâles enregistrés au livre généalogique, actuellement proposée pour les vaches et génisses Holstein. Prenant effet immédiatement, les taureaux privés nés au Canada peuvent être génotypés grâce au programme GenoTest de Holstein Canada pour être inclus aux évaluations génomiques faites au pays. Une option pour recevoir une évaluation génomique faite aux États-Unis sera également disponible.

Pour les femelles génotypées au Canada, la pratique courante sera maintenue de façon à ce que CDN publie librement une évaluation génomique officielle incluant l'IPVG. Obtenir des évaluations génomiques officielles pour les mâles génotypés privés sera différent. Avec le génotypage mâle, un IPVG non-officiel sera dans un premier temps donné à l'éleveur. L'obtention d'un statut officiel pour leur IPVG

exigera un test de génotypage 50 k et le paiement à CDN d'un montant forfaitaire de 7 500 \$ avant que le taureau atteigne l'âge de 12 mois, soit l'équivalent du coût moyen par taureau que les entreprises d'I.A. membres sont tenues de payer pour les services d'évaluation génétique et génomique de CDN.

Holstein Canada fournit actuellement des services de génotypage pour les génisses et les vaches des races Holstein, Jersey, Suisse Brune et Ayrshire et accepte aussi les demandes de génotypage mâle, les procédures et les frais restant identiques à ceux déjà en vigueur pour les femelles. De plus, la politique actuelle (excluant le programme GenoID) selon laquelle seuls les animaux enregistrés au livre généalogique peuvent être génotypés sera élargie pour s'appliquer aux mâles.

Le diagramme suivant décrit les options disponibles pour l'éleveur intéressé au génotypage et à la mise en marché de taureaux privés :

OPTIONS POUR LE GÉNOTYPAGE DES TAUREAUX PRIVÉS ENREGISTRÉS

1^{re} étape : l'éleveur/le propriétaire choisit l'une des trois options GenoTest :

PANEL FAIBLE DENSITÉ (FD) (6000 SNP) = 45 \$ PANEL FAIBLE DENSITÉ PLUS (FD +) (9000 SNP) = 60 \$

3 PANEL STANDARD 50 K (50 000 SNP) = 135 \$

Escompte de 2 \$ sur le prix du GenoTest effectué sur des mâles enregistrés de moins de trois mois. Le rapport d'évaluation génomique non-officiel sera mis sur le compte de services en ligne Holstein Canada de l'éleveur pour consultation et impression et sera mis à jour régulièrement jusqu'à ce que le taureau atteigne l'âge de 12 mois ou plus si les frais de 7 500 \$ sont payés à CDN.

2e étape : selon les résultats GenoTest, l'éleveur peut choisir :

Option A

GÉNOTYPER, SANS OFFICIALISER

SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

DISPOSITION: Ces évaluations génomiques ne seront pas considérées comme étant officielles dans la base de données de CDN; elles ne seront ni publiées sur le site Web de CDN ni sur les listes, et ne seront pas communiquées aux associations de races pour publication des pedigrees.

Pour les taureaux testés génomiquement atteignant trois ans d'âge sans avoir plus de 20 filles enregistrées nées au Canada, CDN publiera officiellement leurs évaluations génomiques canadiennes, IPVG compris, lors de toutes les évaluations génétiques officielles publiées au Canada par la suite.

Option B

GÉNOTYPER ET OFFICIALISER

7 500 \$ PAR TAUREAU

Si un propriétaire souhaite un IPVG officiel et les évaluations génomiques qui y sont associées au Canada, il devra payer une somme forfaitaire à CDN avant les 12 mois d'âge du taureau et s'assurer que le taureau est génomiquement testé avec le panel 50 k.

Pour les taureaux privés de plus de 12 mois sans paiement versé à CDN pour officialiser leur statut, les dispositions de tous les services d'évaluation génomique seront arrêtées et seules les valeurs de la moyenne parentale traditionnelle seront disponibles sur les documents officiels et sur le site Web.

Option C

GÉNOTYPER ET CONCLURE UN ACCORD AVEC UNE ORGANISATION D'I.A. MEMBRE DE CDN POUR LES DROITS DE MISE EN MARCHÉ

PAS DE PAIEMENT SUPPLÉMENTAIRE
POUR L'ÉLEVEUR À CDN CAR
LES DROITS DE MISE EN MARCHÉ
SONT CÉDÉS À UNE ORGANISATION
D'I.A. MEMBRE DE CDN QUI SE
CHARGERA DE PAYER CES FRAIS ET
S'ASSURERA QUE LE TAUREAU EST
GÉNOMIQUEMENT TESTÉ AVEC LE
PANEL 50 K.

La génétique acère était demandée dans de nombreuses ventes en 2012. Venture Man O Man Pretty P (TB-86-2 ans-CAN) s'est vendue au prix le plus élevé – 106 000 \$ – de la vente Venture Dispersal en décembre 2012 à Guelph (Ont.)

En 2012, 336 animaux furent enregistrés par Holstein Canada avec un code récessif acère, 291 d'entre eux étaient nés sans cornes.

DÉFINITIONS 101

HAPLOTYPE

blocs à sa descendance. d'identifier les taureaux et les vaches porteurs de certains gènes.

GÉNOTYPE

responsable d'un caractère en

PHÉNOTYPE

Valeur d'un caractère pouvant être



Mise à jour des codes acères pour se conformer aux normes internationales

LA FÉDÉRATION MONDIALE HOLSTEIN FRIESIAN (WHFF) a récemment changé le code de naissance secondaire PO, qui désigne les animaux nés acères pour le code POR pour « déclaré né acère – non testé ». Aux fins d'échange international de données, Holstein Canada modifie ses codes en conséquence.

Si un animal est déclaré acère lors de son enregistrement, Holstein Canada vérifiera la source du gène acère chez une mère ou un père acère, ou chez les deux. Le code POR (déclaré né acère – non testé) sera utilisé jusqu'à ce que l'animal acère soit testé. Tous les registres des animaux actuellement codés PO seront mis à jour avec le nouveau code POR à compter du 1er mars 2013.

Une fois qu'un animal a été testé et confirmé acère, les codes de transmission resteront inchangés:

POS = testé acère vrai (homozygote PP)

POC = testé porteur du gène acère (hétérozygote Pp)

POF = testé exempt du gène acère

Chez les Holstein, le terme acère (polled en anglais) désigne l'absence naturelle de cornes ou de bourgeons de cornes à la naissance. L'absence de cornes se transmet au moyen d'un gène simple et dominant. Ainsi, la présence des cornes résulte de celle de deux allèles du gène récessif sur le chromosome. La condition acère résulterait d'une mutation unique et dominante entraînant le phénotype acère.

Un résultat non concluant peut arriver lorsque l'haplotype de l'animal testé ne peut être associé ni au statut « à cornes » ni au statut « acère », et que cet haplotype en particulier n'a pas encore été observé dans la population de référence.

La population d'animaux acères est relativement restreinte et pourrait causer un faible taux d'erreur; en effet, si un plus grand nombre d'animaux était testé et que plus d'haplotypes étaient définis, un nombre plus important d'haplotypes pourraient être retrouvés. Dans le cadre d'un projet de recherche, Holstein Canada collabore avec un laboratoire pour tester des animaux supplémentaires qui pourraient être ajoutés à la population de référence des animaux acères au Canada.

Actuellement, il n'existe pas de test génétique direct pour déterminer si un animal est acère. Les éleveurs peuvent toutefois officiellement confirmer, au moyen d'un test indirect, que les animaux sans cornes sont homozygotes ou hétérozygotes. Pour le cas où un test direct pour le gène acère deviendrait disponible, les codes seraient mis à jour et des informations supplémentaires concernant les nouveaux codes seront rendues disponibles.

En demandant un test acère – coût de 80 \$ les producteurs peuvent trouver et compléter la demande de test GenoTest sur notre site Web à : >www.holstein.ca >Génétique > Génomique > Demande de test GenoTest dans Documents liés (coin supérieur droit)

Si vous avez des questions ou pour obtenir plus de renseignements, merci de contacter l'équipe de recherche de parenté de Holstein Canada au 519 756-8300 ou par courriel à parentageresearch@holstein.ca.



Date des écouvillons expirée : vous n'aurez pas les résultats escomptés

CHAQUE ÉCOUVILLON NASAL possède une date limite, indiquée au-dessus du code à barres à même l'écouvillon. Pour que les échantillons que vous soumettez puissent passer les contrôles de qualité avec succès, l'écouvillon doit arriver chez Holstein Canada deux mois avant la date limite indiquée.

La durée de vie des écouvillons est de 30 mois : ceux achetés entre septembre 2010 et janvier 2011 expireront en mars 2013. N'oubliez pas de vérifier la date d'expiration sur les écouvillons avant de les envoyer, cela vous évitera d'avoir à recommencer.

MEILLEURS TAUREAUX SELON LE SCORE MOYEN FINAL DES FILLES DE 1^{RE} LACTATION

Basé sur les classifications de 1^{re} lactation de novembre/décembre 2012

10 meilleurs taureaux avec 100+ filles classifiées sur une période de deux mois

10 meilleurs taureaux avec 30 à 100 filles classifiées sur une période de deux mois

Taureau	Filles classifiées	Score moy. filles	Score moy. mères	Taureau	Filles classifiées	Score moy. filles	Score moy. mères
SANCHEZ	292	82,40	83,13	AFTERSHOCK	83	83,00	82,65
BOLTON	154	80,71	81,16	DAMION	70	82,74	82,03
DENZEL	361	80,58	80,84	DUNDEE	36	82,44	82,14
DOLMAN	118	80,42	80,75	CHELIOS	33	81,97	80,48
STALLION	392	80,41	80,70	LIGHTNING	47	81,55	80,96
HOWIE	122	80,20	80,35	TALENT	54	81,26	81,22
SAMUELO	182	80,15	80,50	TEE OFF	83	81,18	81,73
MR BURNS	109	79,97	80,17	DURHAM RED	33	81,06	80,42
ASHLAR	315	79,57	79,96	BALTIMOR	73	81,05	81,51
MANIFOLD	117	79,21	79,83	ALTAOUTBOUND	54	81,04	81,41

NOTE : Les filles sont incluses dans les statistiques seulement si la fille et la mère ont vêlé pour la première fois avant 30 mois et ont toutes deux été classifiées dans les six premiers mois de lactation. Les taureaux listés doivent avoir >=50 % de filles ayant obtenu un meilleur score que leur mère.

CALENDRIER DE CLASSIFICATION

11-RONDF

RON	DE	MR

FÉV	RIER	• • • •		
Ont. Qc	Leeds Lotbinière	DÉBUT		
Ont.	Renfrew, Grenville MR Niagara, Wentworth, Brant, Haldimand, Norfolk, Carleton, Russell			
Qc CB.	Nicolet Upper Fraser Valley, Okanagan, île de Vancouver			
Ont. Qc Qc	Lanark Drummond, Yamaska MR Frontenac, Beauce	FIZ		
MAF	RS	• • • •		
Ont. Qc	Grey, Bruce, Huron Bagot, Saint-Hyacinthe, Richelieu, Verchères, Rouville, Papineau et Gatineau	DÉB		
Qc Alb.	MR Lévis, Québec et Montmorency, Dorchester MR	Ę		
		• • • •		
Ont. Qc	Halton, York, Simcoe Abitibi, Témiscamingue, Pontiac, Labelle, Argenteuil, Terrebonne	<u>≤</u>		
Man.	MR	• • • •		
Ont.	Peel, Dufferin, Ontario, Peterborough MR Middlesex, Elgin, Essex, Kent, Lambton	Ξ		
Qc Qc	Deux Montagnes, L'Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier MR Bellechasse	Z		
AVR	II	• • • •		
AVKIL				
Ont.	Northumberland, Durham, Victoria, Lennox et Addington, Hastings	DÉ		
Qc Qc	Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Laviolette, Portneuf MR Montmagny, L'Islet	3UT		
•••••		• • • •		
Ont. Qc	Frontenac, Prince Edward, Waterloo Lac Saint-Jean, Roberval, Lapointe, Dubuc, Charlevoix, Chicoutimi, Vaudreuil et Soulanges, Châteauguay,	M-		

Qc Huntingdon

Beauharnois

Oc MR Kamouraska

Î.-P.É, N.-É., N.-B., T.-N.-L.

F

NOUVEAU PROGRAMME DE RECRUTEMENT

DE NOUVEAUX CLIENTS POUR QUE NOS SERVICES RESTENT EFFICACES

La fidélisation des clients existants et l'acquisition de nouveaux clients sont deux aspects fondamentaux pour une entreprise. Au Canada, notre Association est très chanceuse d'avoir un taux de participation élevé de ses membres aux services d'amélioration génétique comme l'enregistrement, la classification et le contrôle laitier. Nous remercions tous nos clients de nous aider à conserver un système et une base de données solides et efficaces!

Les nouveaux clients sont importants car ils viennent remplacer les troupeaux en cessation d'activité – environ 2 % des fermes canadiennes chaque année – et ils contribuent au maintien de services efficients.

Afin d'inciter les nouveaux producteurs à s'inscrire chez Holstein Canada et de leur faire réaliser les avantages de nos nombreux programmes, nous avons créé le programme d'inscription de nouveaux troupeaux suivant pour 2013 :

DÉTAILS DU PROGRAMME 2013:

- Ouvert à tous les troupeaux Holstein n'ayant pas fait de classification depuis deux ans ou plus
- Visite de consultation avec un classificateur pour discuter des avantages de la classification
- La première visite de classification du troupeau est gratuite



 Pour les troupeaux sans activité d'enregistrement depuis trois ans ou plus, le programme offre également la réduction des frais d'enregistrement de moitié pour tous les animaux (sauf ceux du niveau de base) dans les 6 premiers mois et un transfert de propriété sans frais des animaux résidant déjà dans le troupeau.

En augmentant le nombre de troupeaux enregistrés et classifiés, nous aidons à renforcer l'ensemble de l'industrie laitière. Des taux de participation plus élevés permettent des évaluations génétiques plus précises et favorisent la confiance des acheteurs potentiels de génétique canadienne.

Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait en profiter, merci de contacter le département de classification et des services à la ferme au 519 756-8300 ou par courriel à classification@holstein.ca



Les opinions personnelles émises par les collaborateurs sont les bienvenues, mais ne reflètent pas nécessairement celles de l'Association. La reproduction et l'utilisation du contenu sont encouragées à des fins personnelles, de recherche et de formation, ou pour toute autre utilisation non commerciale, en autant que l'auteur et la source soient clairement mentionnés.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

HOLSTEIN CANADA C. P. 610, BRANTFORD, ONT. N3T 5R4

Tél.: 519 756-8300 Téléc.: 519 756-3502

Numéro vert: 1-855-756-8300

www.holstein.ca

Rédactrice : Christina Crowley ccrowley@holstein.ca

Publié six fois par année Abonnement : Étranger 18 \$ Convention de la poste-publications n° 40008691